Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Peintre, veuillez visiter :
bppeintre.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Peintre

E1 U1 : Étude, préparation, suivi d'un ouvrage, partie orale

Session 2004 • Code sujet : **E1 U1** • Durée : **0 h 30** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Présentation des activités et analyse d'une phase de travail (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2004/BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2004 - 3-Sujet.pdf

1. Présentation des activités et analyse d'une phase de travail

Le candidat présente des activités pratiquées en entreprise dans le domaine de la peinture et des revêtements, puis développe l'analyse d'une phase choisie et de ses conditions de réalisation. L'oral évalue aussi la qualité des propositions et de leur argumentation, la clarté de l'exposé, la communication et les réponses au jury.

Rapport d'activités

Question 1. Préparer un dossier personnalisé, clair et lisible comprenant un sommaire, une introduction-présentation, une présentation concise des activités pratiquées en entreprise, l'analyse d'une phase choisie et une conclusion faisant le bilan des acquis. L'analyse est présentée sous forme de tableau et peut être illustrée par des croquis, plans ou photos accompagnés de textes explicatifs. Remettre un exemplaire au jury du centre d'examen deux semaines avant la convocation à l'oral.

Préparer un dossier personnalisé, clair et lisible, manuscrit ou informatisé. Il présente le candidat et son activité, et suit une organisation facile à parcourir :

1. Sommaire et introduction-présentation.
2. Présentation concise des activités pratiquées en entreprise.
3. Analyse d’une phase choisie, présentée sous forme de tableau et illustrée, si utile, par des croquis, plans ou photos accompagnés de textes explicatifs.
4. Conclusion faisant le bilan des acquis liés à l’activité.

Remettre un exemplaire au jury du centre d’examen deux semaines avant la convocation à l’oral.

Organisation du rapport d’activités



Structure du dossier conforme aux consignes de la page 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Dossier clair et personnalisé : sommaire, présentation, activités, analyse en tableau et bilan. Un exemplaire à remettre deux semaines avant l’oral.

Présentation et analyse de l'activité

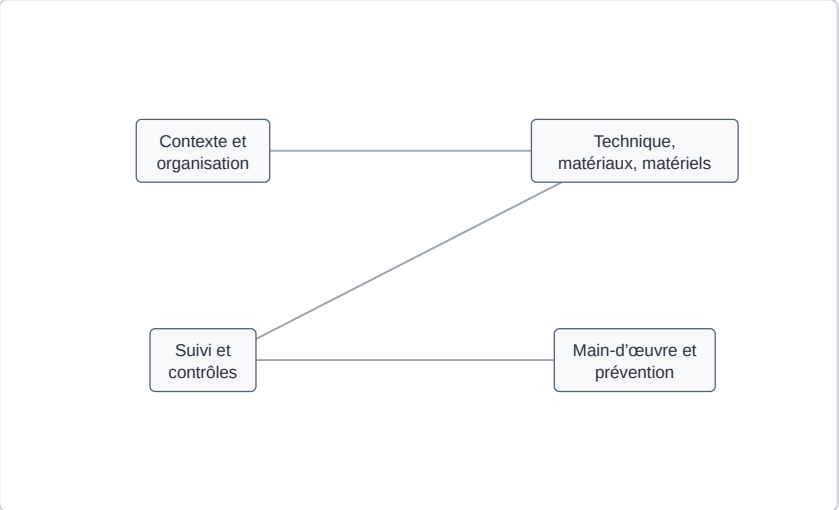
Question 2. Présenter les activités pratiquées en entreprise, puis analyser en détail une phase de l'activité choisie en exposant son contexte et ses conditions de réalisation : organisation, suivi, technique, matériaux, matériels, moyens de contrôle, main-d'œuvre et prévention.

Présenter brièvement les activités pratiquées en entreprise, puis retenir une phase précise et l'expliquer dans son contexte réel. Le tableau d'analyse peut organiser les informations ainsi :

Rubrique	Éléments à présenter
Organisation et suivi	Contexte, préparation et déroulement du travail
Technique et moyens	Technique, matériaux et matériels
Contrôle	Moyens de contrôle mis en œuvre
Main-d'œuvre et prévention	Intervenants, risques et mesures de prévention

Relier les choix aux conditions de réalisation et expliquer le suivi de la phase.

Éléments de l'analyse d'une phase



Rubriques à développer pour la phase choisie, d'après les consignes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Présenter les activités en entreprise, puis analyser une phase selon son contexte, son organisation, sa technique, ses moyens, ses contrôles et sa prévention.

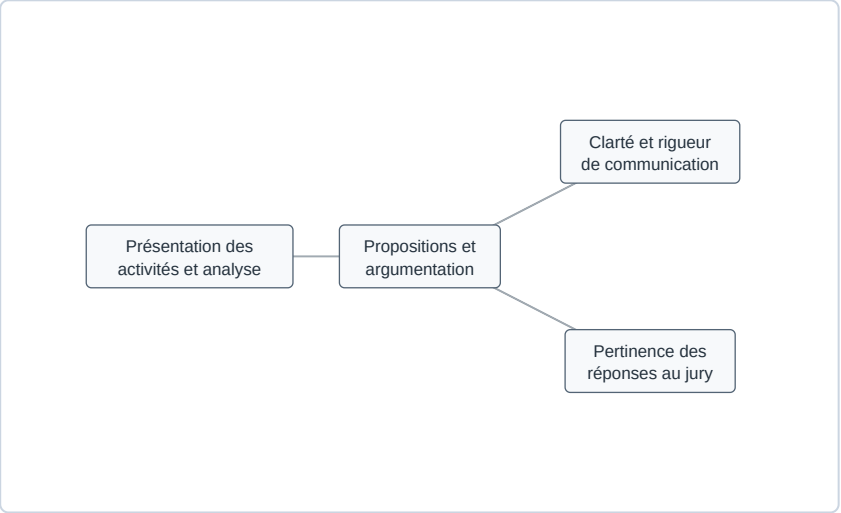
Argumentation et entretien

Question 3. Présenter un exposé clairement structuré, argumenter les propositions et les choix en abordant les aspects techniques, la sécurité et les normes, communiquer avec clarté et rigueur, puis répondre avec pertinence aux questions du jury.

Structurer l'exposé autour des activités réalisées et de l'analyse détaillée d'une phase. Présenter les propositions avec un plan clair et justifier les choix techniques, les mesures de sécurité et la prise en compte des normes applicables. La communication doit être claire et rigoureuse. Pendant l'entretien, écouter les questions du jury, répondre précisément et appuyer ses réponses sur l'activité présentée.

- Exposé clair et plan bien organisé.
- Argumentation technique, sécurité et normes.
- Réponses pertinentes aux questions du jury.

Critères évalués à l'oral



Les critères repris sont ceux énoncés pour l'évaluation orale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Exposé structuré, choix argumentés, communication claire et réponses pertinentes au jury. Oral : 30 minutes, note sur 20, coefficient 1.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2004)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve orale du Brevet Professionnel Peinture-revêtements, session 2004, porte le code E1 U1. D'une durée de 30 minutes, coefficient 1 et notée sur 20, elle s'appuie sur un rapport d'activités en entreprise. Le candidat présente ses activités, analyse une phase de travail et démontre sa capacité à argumenter ses choix, à communiquer et à répondre au jury.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dossier comprend un sommaire, une introduction-présentation, les activités en entreprise, l'analyse d'une phase et un bilan des acquis.
- L'analyse précise le contexte et les conditions de réalisation : organisation, suivi, technique, matériaux, matériels, contrôles, main-d'œuvre et prévention.
- Les propositions doivent être argumentées au regard des aspects techniques, de la sécurité et des normes.
- L'oral dure 30 minutes, a un coefficient 1 et donne lieu à une note sur 20.

Points de vigilance & attentes du jury

- Remettre un exemplaire du rapport au jury du centre d'examen deux semaines avant la convocation à l'oral.
- Soigner la lisibilité et la présentation personnalisée du dossier ; légender les croquis, plans ou photos utilisés.
- Présenter une phase précise et détailler ses conditions de réalisation, plutôt que de rester dans une description générale.
- Structurer l'exposé et préparer des réponses argumentées pour l'entretien avec le jury.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Que faut-il faire apparaître dans l'analyse de la phase choisie ?

Présentez le contexte et les conditions de réalisation, puis l'organisation, le suivi, la technique, les matériaux, les matériels, les moyens de contrôle, la main-d'œuvre et la prévention. L'analyse doit être présentée sous forme de tableau.

Q : Comment présenter les choix techniques et la prévention à l'oral ?

Expliquez vos propositions et argumentez-les en abordant les aspects techniques, la sécurité et les normes. Reliez vos choix au contexte de la phase étudiée et décrivez les mesures de prévention pertinentes pour sa réalisation.

Q : Quelle est la durée de l'oral et quand faut-il remettre le rapport ?

L'épreuve orale dure 30 minutes et la note de cette partie de E1 est établie sur 20, avec un coefficient 1. Un exemplaire du rapport d'activités doit parvenir au jury du centre d'examen deux semaines avant la convocation.

Q : Quels critères le jury évalue-t-il pendant l'épreuve ?

Le jury évalue la présentation des activités, l'analyse détaillée d'une phase, la qualité des propositions et de leur argumentation, la clarté du plan, la rigueur de la communication orale et la pertinence des réponses à l'entretien.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bppeintre.fr/assets/annales/bp-peintre/U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage/2004/BP Peintre - U10 - Étude, préparation, suivi d'un ouvrage - Session 2004 - 3-Sujet.pdf
Ressources BP Peintre : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.